

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES RETRAITES  
ET DE LA SANTÉ  
AU TRAVAIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Note aux rédactions**

*Paris, le 03/12/2021*

**Laurent PIETRASZEWSKI**

**Secrétaire d'État auprès de la ministre du Travail,  
de l'Emploi et de l'Insertion, chargé des Retraites et de la Santé au  
Travail,**

**assistera à la cérémonie de signature de l'accord de branche  
sur le télétravail dans le secteur de l'assurance  
ce lundi 6 décembre  
de 19h00 à 20h**

L'Accord National Interprofessionnel du 26 novembre 2020, salué par le Gouvernement, fixe un cadre renouvelé pour l'organisation du télétravail au sein des entreprises.

Plusieurs branches professionnelles s'en sont emparées pour définir des règles adaptées à leur secteur d'activité.

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) a récemment abouti à un accord avec quatre organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC et UNSA).

Le secrétaire d'Etat auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion chargé des Retraites et de la Santé au travail Laurent Pietraszewski assistera à la cérémonie de signature de l'accord en présence de Madame Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance, et des organisations syndicales signataires.

Déroulé prévisionnel :

**19h00 Arrivée à la Fédération Française de l'Assurance**

*26 boulevard Haussmann - 75009 Paris*

- Introduction par Florence Lustman
- Prise de parole des organisations syndicales signataires
- Allocution de Laurent Pietraszewski
- Signature de l'accord

**19h30 Point presse**

**Accréditation obligatoire :**

[communication-retraites@retraites.gouv.fr](mailto:communication-retraites@retraites.gouv.fr)

**Le port du masque et un pass sanitaire valide sont requis.**

**Merci de bien vouloir vous en munir.**

**Secrétariat d'Etat chargé des retraites  
et de la santé au travail  
Cabinet de M. Laurent PIETRASZEWSKI**

Tél : 01 49 55 31 79

Mél : [communication-retraites@retraites.gouv.fr](mailto:communication-retraites@retraites.gouv.fr)

127 rue de Grenelle

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)